

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER À SURFACE
SYNTHÉTIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent à procéder à l'aménagement d'un terrain de soccer à surface synthétique dans l'arrondissement Charlesbourg.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. La dépense découlant des travaux mentionnés à l'article 1 est requise pour la mise en forme, le drainage, l'irrigation ainsi que la mise en place de la surface de jeu synthétique, de l'éclairage, des équipements de jeu et de sécurité de même que du mobilier urbain du terrain de soccer et s'élève à 1 300 000 \$.

Sous-total : 1 300 000 \$

SECTION III

SERVICES PROFESSIONNELS

3. La dépense comprend les services professionnels d'ingénieurs nécessaires à la préparation des plans et devis de travaux énumérés à l'article 2.

SECTION IV

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût des services professionnels décrits à l'article 3 s'élève à 100 000 \$.

Sous-total : 100 000 \$

CHAPITRE II

INTERVENTIONS SUR DES TERRAINS DE SOCCER EXISTANTS

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

5. Les interventions concernent des améliorations aux surfaces synthétiques des terrains de soccer existants, dans les arrondissements Beauport, Charlesbourg, La Haute-Saint-Charles, Sainte-Foy – Sillery et Laurentien, consistant dans des ajouts, des modifications et l'acquisition et l'installation d'équipements spécialisés.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 5 s'élève à 100 000 \$.

Sous-total : 100 000 \$

TOTAL : 1 500 000 \$

Annexe préparée le 27 février 2008 par :

Camille Deschênes, directeur
Division des opérations
Service des loisirs, des sports et de
la vie communautaire